

« Parce que la Jeunesse c'est l'Energie, l'Espoir et l'Avenir »

Le **R**elais de l'intégration
N° 0009/Jan-Mars/2013

« Pour une participation effective
des Jeunes de la CEMAC
au processus d'intégration
sous régionale amorcé
le 16 Mars 1994. »



Publication trimestrielle de la Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (SJ-CEMAC)
Siège - Bureau International Opérationnel (BIO), sis à Rue Jean Mermoz - Yaoundé - Cameroun
Téléphone : +237 22 08 45 71 --- E-mail : sjcemac@sjcemac.org

ZOOM SUR LE DISCOURS DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEMAC,

PRONONCE LORS DE LA 2^{ème} SESSION ORDINAIRE DU PARLEMENT COMMUNAUTAIRE
Tenue le 03/11/2012 à Malabo en République de Guinée Equatoriale.



S.E.M Pierre MOUSSA,
Président de la Commission de la CEMAC



EQUIPE DE RÉDACTION ET DE CONCEPTION

Directeur de Publication : NKWE MAKONGO Pascal

Membres du Conseil de Rédaction et de Conception :

BAHIDA Agnès Sandrine, TAGANDOUO Paul, NAMBATIBE GUERINDJITA,
SAMAIN Nelly Meir, BAHO Nina, GUINIPA Michel, TCHOKOMENI Rose,
NANYANG Fanny, EKWALLA N. Cyril, Ruth KAMGA, NGANDJEU Daniel,
EDU OYONO Fausto, WODE PALEM Eddy, M'BANDA EUCHER Sydney,
KINDAMA Patrice, NKANA BAYA Gilbert, MBAÏTOLOUM DHALRIA ETIENNE.

SOMMAIRE :

Editorial	<i>Page 2</i>
L'actualité...	<i>Page 3 à 5</i>
Des images qui parlent !	<i>Page 6</i>
Comprendre la SJ-CEMAC	<i>Page 7 à 8</i>

Publié par



En partenariat avec



&





Les raisons d'espérer !



Par **NKWE MAKONGO Pascal**
Président Fondateur/SJ-CEMAC
Directeur de Publication

Dans les sillons de l'histoire des Peuples de la CEMAC, l'une des fines fleurs d'espoir, source de lumière pour les populations et plus particulièrement pour les jeunes, aura été le génie, l'intelligence, la sagesse ainsi que la

clairvoyance des Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté.

Sans nécessairement rentrer dans les remugles de l'histoire, les prouesses de nos Chefs d'Etat étaient si photogéniques, leurs inventions si rocambolesques que les jeunes citoyens s'y sont éternellement attachés aujourd'hui pour bâtir l'avenir en synergie ; non pas seulement pour s'en inspirer en faisant mieux sinon plus, mais pour pérenniser, innover, créer, participer ensemble... bref, « **OSER** » une "**CEMAC Sociale et Citoyenne**" d'ici à 2025.

La CEMAC aura 19 ans le 16 Mars prochain. La Commission a opté pour une nouvelle gouvernance, qui longtemps s'est éloignée de la « **socialisation** », fonctionnant en vase clos, loin des citoyens ; ne disposant d'aucun "**Programme Jeunesse de la CEMAC**" visant à **valoriser le potentiel jeune** au sein des processus économiques de développement de l'Afrique Centrale ; ne soutenant pas *l'insertion économique et sociale des jeunes* en particulier au sein des Etats membres fragilisés et en sortie de crise multidimensionnelle ou de guerre.

Dans un contexte où le taux de chômage ne cesse de croître, surtout parmi les jeunes qui se trouvent de plus en plus désemparés face à leur avenir, sans perspectives de formation professionnelle et d'emploi de qualité décente, ***l'insertion économique et sociale des jeunes par la création de micro-entreprises, la***

promotion de l'économie verte est devenue un axe prioritaire pour la SJ-CEMAC afin de redonner une lueur d'espoir à cette frange de la population la plus nombreuse au regard des statistiques.

Ce chantier prendra certainement du temps pour se transformer en réalisations palpables. Oui, pour emprunter dans le jargon usité dans le contexte du discours du Président de la Commission de la CEMAC, **S.E.M Pierre MOUSSA**, en perspective du lancement du renouveau communautaire annoncé et de l'important « **Forum** » de réflexion qui regroupera tous les Responsables des Institutions communautaires que la Commission organisera, au cours de la deuxième décennie de janvier 2013 ; j'invite tous les jeunes de la Communauté à disposer au plus profond d'eux *des raisons d'espérer*.

En outre, au regard de l'intérêt manifeste ainsi que la place accordée aux jeunes dans le cadre de son *Programme d'Actions Quinquennal* présenté le 03/11/2012 aux Parlementaires de la CEMAC, nous pouvons désormais en tant que jeunes, nous prévaloir **le droit d'espérer** d'un avenir meilleur, d'y croire fermement et agir pour l'émergence de la Communauté.

Nous avons à notre portée de solides déclarations, une volonté politique doublée d'actions de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que notre profonde détermination à soutenir les activités de la Commission ; ce qui consolide notre espoir en l'avenir : celle d'une « **CEMAC émergente en 2025** ». Sauf à faire preuve de mauvaise foi, la mobilité et la participation effective des jeunes de la CEMAC au processus d'intégration amorcée le 16 Mars 1994 deviennent impératifs. Puissent nos pensées se muer cette année en laboratoires des chantiers futures : **Bonne et Heureuse Année 2013 à Tous. Dieu Bénisse la CEMAC.**



Le 03 Novembre 2012 dernier à Malabo en République de Guinée Equatoriale, le Président de la Commission de la CEMAC *S.E.M Pierre MOUSSA* présenta le Programme d'Actions Quinquennal du Gouvernement de la Commission dont il a le privilège de conduire durant les cinq prochaines années. ZOOM SUR SON DISCOURS...

Ce n'est peut-être plus un secret pour personne, puisque nous savons que le Président de la Commission de la CEMAC, a présenté tour à tour :

- ♦ *Le super "Programme d'Actions Quinquennal" de la Communauté le 03/11/2012,*
- ♦ *Le "Projet Budgétaire" adopté à **58.800 milliards de FCFA** par la Session Extraordinaire du Parlement Communautaire.*



**S.E.M Pierre MOUSSA
A la Tribune du Parlement de la CEMAC**

A cet effet, le Président de la Commission de la CEMAC **S.E.M Pierre MOUSSA**, accompagné de la Vice-présidente **S.E.Mme Rosario MBASOGO KUNG**, a présenté le Programme d'Actions Quinquennal lors de son discours. Il a commencé par rendre un vibrant hommage au Peuple équato-guinéen, à son Gouvernement et au Président de la République, Chef de l'Etat **S.E.M OBIANG NGUEMA MBASOGO**, dont la noble vision rime avec ouverture et fidélité pour les causes de l'intégration, traduisant ainsi la foi inébranlable de la Guinée Equatoriale en la cohésion et le développement de l'Afrique Centrale. Il poursuivra son intervention en rappelant au Très Honorable Président du Parlement, que le rôle de son Institution est grand dans l'aventure de construction d'une Afrique Centrale intégrée, mieux préparée à relever les défis de son temps.

Il étayera son argumentaire en affirmant que le Parlement, Institution à vocation législative, est en effet, par définition, l'émanation de nos **"PEUPLES"**. Qu'il est à ce titre investi de la mission d'assurer le droit de regard des populations de la CEMAC sur les avancées du processus d'intégration et sur les activités des Institutions chargées de conduire ledit processus.

Il s'expliquera en signifiant que l'idée d'associer la Commission à cette 2^{ème} Session Ordinaire du Parlement est d'une pertinence évidente. A cet égard, il salua l'invitation qui lui avait été faite de venir présenter devant l'auguste Parlement Communautaire, le super « **Programme d'Actions Quinquennal** » que le Gouvernement de la Commission dont il a le privilège de conduire se propose de mettre en oeuvre durant son mandat.

Par la suite, il poursuit son propos en indiquant que le processus

d'intégration régionale dans lequel sont engagés les six Etats membres de la CEMAC a parfois souffert d'un contexte socio-politique et d'un environnement international peu favorables. Que depuis quelques années, fort heureusement, les enjeux économiques et les questions de développement ont repris le dessus. Et, que dans cet environnement, le dynamisme accru des Institutions communautaires, à travers les acquis multiformes, constitue un réel motif de satisfaction. Puis il rappellera que parmi les acquis de la CEMAC, il avait cru devoir relever les plus puissants, le 28 Août à N'Djamena au Tchad, à l'occasion de sa prestation de serment et une semaine plus tard à Bangui, le 05 Septembre, lors de sa prise de fonctions.

« Le Parlement, Institution à vocation législative, est en effet, par définition, l'émanation de nos PEUPLES ».

Il déclara ce jour que nous sommes tous conscients que les résultats obtenus dans le processus d'intégration de la CEMAC ne sont ni suffisamment perceptibles dans le vécu quotidien des populations de l'Afrique Centrale, ni à la hauteur des attentes de ces derniers. Et que en effet, des situations quotidiennes nous apprennent que les normes communautaires adoptées par les hautes instances de la CEMAC, ne sont pas toujours pleinement observées. Que cette situation soulève plusieurs défis à la CEMAC dont l'histoire commune dans le cadre de l'intégration des pays membres est longue, mais moins ancienne que ce que l'avenir promet. Et que ce n'était là un secret pour personne.

Il attesta avoir naturellement pensé inscrire l'action du Gouvernement de la Commission qu'il dirige pour les cinq prochaines années, sous le signe d'une intégration accélérée pour une CEMAC émergente et qu'une Feuille de Route, élaborée dans cet esprit, est soumise à la haute attention du Président de la Conférence des Chefs d'Etat, **S.E.M Ali BONGO ONDIMBA**.

Il édifia les parlementaires du fait que l'objectif est de créer un espace communautaire dans lequel les citoyens de l'Afrique Centrale puissent se reconnaître. Non pas considérer la CEMAC comme une contrainte imposée par les bureaucrates, mais bel et bien comme un projet partagé qui s'incarne dans des Institutions légitimes, au travers des stratégies lisibles porteuses d'actions visibles et en adéquation avec le vécu quotidien des citoyens pour qui elles sont conçues. Et, que plus précisément, il s'agira d'impulser une dynamique nouvelle à la CEMAC dans sa marche vers l'intégration des Etats membres, en particulier à travers une véritable refondation de notre projet communautaire, refondation aussi des Institutions sous régionales qui doivent maintenant franchir l'étape de la maturité. Que le plus crucial de ces défis porte sur la capacité même de l'Organisation à respecter, faire respecter et traduire en actions concrètes les dispositions de ses textes fondamentaux ainsi que des principes sur lesquels elle a bâti ses missions.

Il continuera en affirmant que par cette dynamique, la Commission entend bâtir ce pont indispensable au passage de la CEMAC des Gouvernants à la "**CEMAC des PEUPLES**", et que ce pont, au-delà de toute définition conceptuelle intellectualiste, se veut une réalité concrète à même de permettre aux peuples de l'espace CEMAC de s'assumer sans complexe dans un élan de solidarité, de fraternité, dans un esprit d'intégration, et en bonne intelligence de complémentarité avec les autres peuples d'Afrique et du Monde.

Que c'est dans ce cadre, et en perspective du lancement du nouveau communautaire annoncé, que la Commission organisera, au cours de la deuxième décennie de janvier 2013, un important « **Forum** » de réflexion qui regroupera tous les Responsables des Institutions communautaires. Et, que à cet égard, l'adoption du Programme Economique Régional (PER) par la Conférence des Chefs d'Etat dont l'exécution vise à « **faire de la CEMAC, en 2025, un espace économique intégré émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance au service du développement humain** », illustre la volonté politique de l'ensemble des Etats membres d'aller de l'avant. Qu'elle constitue en même temps une nouvelle étape en faveur de l'intégration régionale de l'Afrique Centrale.

Il expliquera qu'en disant cela, il pense au rôle croissant attendu du Parlement Communautaire pour l'instauration d'une démocratie régionale, véritablement ouverte et participative, une démocratie régionale qui se cherche encore certes, et qui ne pourra se réaliser qu'en intégrant les acteurs non gouvernementaux et la société civile. Et, qu'à cet égard, il est convaincu que le Parlement Communautaire aura beaucoup à apporter à la CEMAC.

Pour magnifier sa bonne perception sur l'implication des jeunes, il affirmera : « **Je pense, surtout, à la place accordée aux jeunes parce qu'ils garantissent l'avenir de la CEMAC, parce que 50% de la population de la Communauté a moins de 18 ans, parce que les moins de 15 ans représentent 40% de la population de la CEMAC. Et je sais avec quelle fougue, quelle force de conviction ils portent les valeurs que nous défendons. Je sais, aussi, que nous devons trouver, très vite, les moyens pratiques d'assurer leur mobilité, sous peine de voir vaciller la flamme qui les anime** ». Et, par la suite il déclarera que la Commission entend s'y atteler avec plus de détermination, notamment dans le cadre de la



mobilité des étudiants, enseignants et chercheurs, mais aussi dans le cadre d'autres instances, à l'instar du Comité Tripartite de Dialogue Social ou la Conférence des Recteurs. Fin de citation.

En guise d'interpellation des Honorables Députés de la CEMAC, il dira : « ***Vous avez en effet, Honorables Députés, l'avantage de cumuler le mandat national et le mandat communautaire. Vous êtes ainsi un maillon important entre les Etats membres et la CEMAC. A ce titre, qui mieux que vous dispose de meilleurs atouts pour impulser les actions communautaires tant en ce qui concerne la vulgarisation des normes qu'en ce qui tient à la mise en oeuvre de divers projets de la CEMAC ? Qui mieux que vous peut entretenir des rapports constants avec l'ensemble des Institutions et Organes de la Communauté pour mieux saisir la portée des enjeux mondiaux qui exercent de façon directe ou indirecte leurs effets sur la marche de notre Communauté ?*** ».

Il amorcera à nouveau en affirmant que les Chefs d'Etat, lors de leur 11^{ème} Conférence Ordinaire, ont décidé d'instituer la rotation intégrale aux postes de Dirigeants des Institutions communautaires avec effet immédiat, et qu'il voudrait indiquer avec force que l'institution de cette rotation intégrale est inédite dans notre Communauté. Qu'elle signifie d'abord que les équipes dirigeantes de la CEMAC sont nouvelles, à la Commission comme dans les Institutions Spécialisées. Qu'elle induit surtout un investissement particulier, surtout en temps. Que cela s'est observé avec la désignation tardive, par les Etats, des Responsables chargés d'occuper les postes attribués à Brazzaville. Que les Actes Additionnels desdits Responsables, à l'exception de ceux du Président et de la Vice-présidente de la Commission, sont du reste encore sous signature. Et ; qu'en conséquence, la 2^{ème} Session Ordinaire du Parlement se tient en contexte de transition dans la Communauté. Qu'elle sera longue et impactera nécessairement le démarrage des Programmes d'Actions. Que la Commission et toutes les Institutions concernées par la rotation ainsi ne pourront véritablement s'atteler à leurs missions qu'après la nomination formelle des nouveaux Responsables, la prestation de serment pour les Commissaires, la passation de service pour les autres. Et ; qu'à Brazzaville, les Chefs d'Etat ont instruit les Responsables des Institutions de la CEMAC « ***à inscrire leurs actions dans le cadre de la transparence dans la gestion et du renforcement de la collégialité dans les prises de décision*** ».

Il poursuivra en annonçant qu'aujourd'hui, la question doit plutôt être posée par ***qui sera le meilleur élève de l'intégration de l'Afrique Centrale, le plus résolu à éliminer les goulots d'étranglements, à rétablir, à travers les frontières, la fraternité*** ? Que penser en effet de la vitalité de ces échanges, de ces flux migratoires transfrontaliers multifformes de nos populations, parfois en dépit des politiques restrictives des Etats, si ce n'est l'illustration concrète de l'avance manifeste prise par les Peuples sur les Etats ? Qu'en effet, quelle leçon devons-nous tirer de cette capacité de nos populations à créer, comme il l'indiquait à N'Djamena, des zones de suture et non de rupture sur les frontières héritées de la colonisation pour se fréquenter mutuellement, si ce n'est qu'elle doit constituer la poutre de notre stratégie d'intégration ?

Pour conclure il dira que : « *Nous avons entrepris de bâtir une Communauté, Honorables Députés. Nous l'avons voulue aux frontières de la géographie. Nous l'avons conduite aux frontières des quatre libertés de circulations, celles des personnes, des biens, des services et des capitaux. Nous l'avons acceptée aux frontières de la progression vers l'union économique. A l'heure qu'il est, sans considérer que ces limites puissent être durables, nous commençons à la consolider aux frontières de la volonté. L'honnêteté exige de reconnaître que l'entreprise est grande et qu'elle ne va pas sans difficultés. Mais sachons aussi ouvrir, le plus large, les portes à l'espérance* ». Que pour sa part, il appelle de ses vœux ce jour, qu'il voudrait tout proche, où il sera loisible à chacun de nous de dire, évoquant son pays le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Tchad : ma patrie - la CEMAC : mon destin. Enfin, que nos partenaires sont à nos côtés pour nous y aider, mais l'initiative nous appartient. Pour finir, il remerciera les Honorables Députés de la CEMAC pour leur aimable attention. Nous pensons que le message est passé et que ce discours nous donne « ***les raisons d'espérer*** ». Du moins, la SJ-CEMAC attend toujours le « *Parrainage* » et l'« *Agrément* » de la Commission.





Le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) a tenu sa vingt-quatrième session ordinaire du 05 au 13 Novembre 2012 à Libreville, République Gabonaise, dans les locaux du Ministère de l'Economie, sous la Présidence de Monsieur Luc OYUBI, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable.

Le Discours d'ouverture des Travaux a été prononcé par S.E.Mme Rosario MBASOGO KUNG NGUIDANG, Vice-présidente de la Commission de la CEMAC.

Dans son Discours d'Ouverture, la Vice-président de la Commission de la CEMAC dira cette phrase mémorable : « Hier comme Experte, aujourd'hui comme Vice-présidente de la Commission, ma foi en une CEMAC prospère, active et équitable demeure la même ». En outre elle déclarera que : « L'épanouissement de notre Organisation communautaire passe par une gestion saine et transparente de ses Institutions. Nous avons, ensemble, la lourde tâche de conduire le complexe train de l'intégration des PEUPLES de la CEMAC qui s'impatiente et à raison ».

Cette 24^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC était consacrée, entre autres, à l'examen des affaires suivantes :

- le rapport d'activités de la Commission de l'année 2012 ;
- le programme d'actions pour l'année 2013 ;
- le projet de budget de la Communauté pour l'exercice 2013 ;
- et enfin, les termes référence du chantier « Audit et suivi de la gouvernance des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC ».

Après avoir adopté son Ordre du jour, le Conseil a pris acte du compte rendu des travaux du Comité Inter-Etats. Ensuite, le Conseil a adopté le **Procès-verbal de sa 23^{ème} Session Ordinaire** tenue le 22 juillet 2012 à Brazzaville, République du Congo.

Examinant le **rapport d'activités 2012 de la Commission de la CEMAC** et se félicitant de la qualité du rapport au regard du contexte dans lequel celui-ci a été élaboré, le Conseil l'a adopté, tel qu'enrichi par le Comité Inter-Etats.

Poursuivant ses travaux, le Conseil a examiné le **Programme d'Actions 2013** de la Commission de la CEMAC qui s'articule autour de quatre axes prioritaires à savoir : les activités transversales, le Marché Commun et la Convergence macroéconomique ; les activités sectorielles ; la Coopération régionale et internationale. Il s'est félicité de la prise en compte dans ce programme notamment des actions prioritaires du Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) et de l'agenda des négociations des Accords de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne. Insistant sur la nécessité de son évaluation semestrielle, le Conseil a adopté ledit Programme.

Examinant le **Budget de la Communauté** pour l'exercice 2013, principal point de l'Ordre du jour de cette session, le Conseil l'a adopté. Toutefois, il a relevé le poids excessif des indemnités de départs suite à la mise en oeuvre de la rotation intégrale avec effet immédiat. Il a instruit la Commission, pour les prochaines sessions, de calculer pour chaque Institution, Organe et Institution Spécialisée de la CEMAC le ratio entre la masse salariale et l'ensemble des dépenses du budget. Il a recommandé à la Commission de diligenter une réflexion sur l'harmonisation des Textes relatifs aux indemnités de départs. Le Budget de la Communauté pour l'exercice 2013 a été adopté par la 24^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de UEAC. Ledit Budget a été à nouveau adopté avec amendement par les Députés de la CEMAC à l'issue de leur Session Extraordinaire qui s'est tenue à Malabo en Guinée Equatoriale du 26 novembre au 04 décembre 2012, à la somme de **58.800 milliards de F CFA**. Quant au Budget du Parlement Communautaire pour l'année 2013, il est de **5.414.483.973 F CFA**.



Des images qui parlent !



La Coopération c'est nous !



La Diversité c'est nous !



La Diplomatie c'est nous !



L'Intégration c'est nous !



Comprendre la SJ-CEMAC



Quelques Membres du BIO

« Je pense, surtout, à la place accordée aux jeunes parce qu'ils garantissent l'avenir de la CEMAC, parce que 50% de la population de la Communauté a moins de 18 ans, parce que les moins de 15 ans représentent 40% de la population de la CEMAC ».

(é) Pierre MOUSSA,
Président de la Commission de la CEMAC
Au Parlement de la Communauté, le 03/11/2012

Le Conseil Fondateur de la SJ-CEMAC veut encourager plus de jeunes à s'engager activement dans le Renforcement de la Société civile d'Afrique Centrale et dans la Défense des Droits de l'Homme, de la Diversité Culturelle et de la Cohésion Sociale, et ceci dans le cadre de leur participation effective au processus d'intégration sous régionale amorcée le 16 mars 1994 à N'Djamena, en République du Tchad.

Il veut aussi concevoir et promouvoir des politiques de jeunesse visant notamment la participation des jeunes. La Délégation Générale à l'Intégration du BIO de la SJ-CEMAC réunit déjà régulièrement des jeunes des CLUBS CEMAC, des Associations et des réseaux de jeunes, des étudiants, chercheurs et des experts, pour qu'ils discutent de la Charte Africaine de la Jeunesse ainsi que de la Déclaration des Jeunes Citoyens et donnent leur avis. Elle encourage par ailleurs le développement d'Associations, de réseaux et d'initiatives de jeunes, et promeut la coopération internationale dans ce domaine, pour une mobilité plus ouverte des jeunes à la découverte d'autres expériences et cultures du monde.

Dans un contexte international où le taux de chômage ne cesse de croître, surtout parmi les jeunes qui se trouvent de plus en plus désemparés face à l'avenir, sans perspectives individuelles ou collectives, **l'insertion économique et sociale des jeunes par la création de micro-entreprises** est devenue un axe prioritaire de la SJ-CEMAC pour redonner une lueur d'espoir à cette frange de la population de la CEMAC. C'est dans cette perspective que le Conseil Fondateur de l'Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), a recommandé tout récemment au Bureau International Opérationnel, d'entreprendre un **"plaidoyer"** auprès du Parlement Communautaire, du Conseil des Ministres de l'UEAC, de la BEAC, de la BAD, de la BDEAC, de la Commission de la CEMAC ainsi qu'auprès des Gouvernements des Etats membres de la CEMAC, pour la création au sein de la Commission d'un **« Fonds Régional d'Insertion Economique et Social des Jeunes de la CEMAC » (FRIESJ-CEMAC)** d'ici à 2015 au plus tard. Le FRIESJ-CEMAC interviendra par des formations à l'intention des jeunes et de leurs encadreurs, mais aussi des financements de micro-entreprises ou micro-activités génératrices de revenus permettant ainsi l'auto-promotion des jeunes par des emplois qu'ils créent eux-mêmes, accélèrera leur autonomisation tout en construisant les piliers d'une Communauté Sociale et Citoyenne sur le chemin de son émergence prévue en 2025.

La formation, le suivi et l'accompagnement des jeunes se feront à travers les Bureaux de Représentation/pays de la SJ-CEMAC existant dans chacun des pays et comprenant une **Commission Nationale de Suivi et de Soutien**, un Coordonnateur National et des encadreurs. Les projets des jeunes, formés par le Coordonnateur et les encadreurs et qui ont fait l'objet de présélection par la Commission Nationale, parviennent au Secrétariat Exécutif de la SJ-CEMAC où ils sont soumis à la sélection finale par le **Comité International** du FRIESJ-CEMAC. Le FRIESJ-CEMAC s'adressera aux **jeunes de 15 à 35 ans** (*Charte Africaine de la Jeunesse*), scolarisés, déscolarisés ou non scolarisés, diplômés ou non diplômés, ressortissants de l'un des pays membres de la CEMAC et ayant suivi préalablement une formation à la création et à la gestion des entreprises. C'est dans cette optique que la SJ-CEMAC lancera en Février 2013 à Yaoundé au Cameroun, en prélude à la **47^{ème}** Fête Nationale de la Jeunesse, son premier **Rapport sur la situation...** Bientôt à votre disposition.

Son statut d'Organisation Internationale des Jeunes de la CEMAC ayant fait la demande de devenir une **« Institution Spécialisée de la CEMAC »** impose à la SJ-CEMAC d'assumer à la fois la pertinence de son existence, la responsabilité de la méthode pour l'atteinte des objectifs et par-dessus tout, le leadership dans sa tâche de mener toutes études ou investigations et de proposer toutes mesures de nature à accélérer l'autonomisation des jeunes citoyens des pays membres de la Communauté. Notre postulat : *« c'est dans les esprits que naissent les pratiques discriminatoires. C'est, par conséquent, dans les esprits que doivent être semées et cultivées les graines de l'intégration pour tous. La flamme que nous allumons aujourd'hui deviendra la sève nourricière de la foi et l'engagement citoyen des générations futures ».*

Par la rédaction





**Monsieur NKWE MAKONGO Pascal, *Président Fondateur/SJ-CEMAC*,
Tous les Membres du Bureau International Opérationnel ;
Tous ses Collaborateurs selon leur grade, poste et titre présentent à
toutes et à tous, leurs vœux les plus sincères de santé, de bonheur
et de réussite pour la Nouvelle Année.**

Bonne et Heureuse Année 2013



Synergie des Jeunes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale